

Le rapport ajoute qu'on a épargné beaucoup d'argent. Il faut bien remarquer, M. l'Orateur, que ce rapport est signé par le ministre de l'Agriculture lui-même. Je déclare à la Chambre, qu'on a voulu faire croire au pays que ce progrès était dû au ministre actuel. Le rapport est bien daté de 1897, et l'on n'y mentionne aucune date, tout en signalant cependant les progrès accomplis. Le ministre dit simplement qu'on a fait des progrès dans les sens indiqués, et qu'on a économisé beaucoup d'argent de ce chef. Eh bien ! M. l'Orateur, se je prends le rapport du bureau de l'imprimerie nationale et celui du bureau de la papeterie pour 1898, j'y trouve un rapport présenté par l'imprimeur de la reine, qui parle du changement opéré dans l'impression du rapport des brevets. Voici ce qu'il dit :

On a commencé à travailler à cet ouvrage en 1892.

Le rapport du ministre de l'Agriculture, de 1897 dit: nous avons changé la méthode suivie jusqu'à ce jour dans l'impression du rapport des brevets; auparavant ce travail était fait par un entrepreneur, mais aujourd'hui, il se fait d'une manière plus efficace à l'Imprimerie Nationale.

Mais M. l'Orateur, ce changement avait été opéré quatre années avant l'arrivée de ces messieurs au pouvoir, suivant le rapport Dr Dawson, l'imprimeur de la Reine, 1898, et publié sous l'autorité du gouvernement actuel.

Ce qu'un gouvernement doit faire ensuite, c'est de procurer et de conserver des marchés pour l'avantage des cultivateurs de ce pays. Sur ce point, le parti libéral du Canada n'a pas un passé des plus enviables. Il n'a jamais été capable de nous obtenir un marché pour l'écoulement de nos produits. Il n'a pu même conserver les marchés où auparavant, nous expédions les produits de la ferme. Voyons ce qui est arrivé de 1874 à 1878. En 1878, nous avons reçu des Etats-Unis, 2,071,513 minots d'avoine, sur lesquels on ne payait aucun droit; 1,519,703 minots de blé; 311,706 barils de fleur, 2,345,807 livres de lard; 2,825,169 livres de lard fumé; 10,248,020 livres de porc; 3,400,522 minots de maïs. Tous ces produits sont entrés en Canada, sans payer de droits. Cependant lorsque nous nous rendons à la frontière des Etats-Unis, il nous faut payer un impôt sur chaque livre de viande, chaque baril de fleur, enfin sur tous les produits de la ferme, que nous vendons à ce pays. En d'autres termes, en 1878, le Canada a vendu aux Etats-Unis pour \$12,000,000 de produits de la ferme, sur lesquels, il nous a fallu payer des impôts, s'élevant à \$4,000,000. Sous le régime libéral, en 1878, les Etats-Unis nous ont vendu \$15,000,000, et ils n'ont pas eu un sou à payer, pour atteindre notre marché. De 1874 à 1879, nous avons exporté des Etats-Unis, sans payer de droit pour \$59,000,000 de produits de la ferme. Cent mille cultivateurs ont demandé au gouvernement

de changer cet état de choses, et de conserver notre marché pour nos propres produits, mais le ministre de la Justice (M. Mills) a déclaré alors, que si les cultivateurs étaient privés de leurs propres marchés, les chemins de fer, du moins, s'enrichissaient par le transport de ces produits étrangers jusqu'en ce pays, pour remplacer ceux des cultivateurs.

Nous avons tout changé cela en 1879. Nous avons dit aux Etats-Unis: si vous ne nous donnez pas l'entrée de vos marchés, vous n'aurez pas les nôtres. Qu'est-ce que dit maintenant le ministre actuel de l'Agriculture? Je déclare que tout allait bien au point de vue des intérêts agricoles et sous ce rapport, dans la période qui s'est écoulée de 1874 à 1878, puisqu'il dit:

Je suis porté à croire que le cultivateur peut vivre sans l'aide de la protection. Celle qu'on leur a accordée depuis 1878 est une supercherie et un traquenard.

M. l'Orateur, que peuvent penser d'après cela, les cultivateurs du Canada? Il ne faut pas revenir à l'année 1890, à laquelle a fait allusion, le ministre des Finances. Celui qui l'a remplacé à cette position, a reçu des représentations pressantes de la part des membres du parti conservateur. Le fait est que nous avons importé 33,000,000 de livres de viande, de lard et de jambons et de viandes grillées des Etats-Unis. Pourquoi cette importation? Parce que les prix sur ces articles étaient moins élevés et parce que l'on pouvait les exporter sur tous les marchés étrangers. Mais la conséquence a été désastreuse pour le pays, ces produits étant au désavantage du producteur canadien. Les droits n'étaient pas assez élevés alors, et qu'avons-nous fait? Le gouvernement conservateur a augmenté son tarif et nous avons établi une barrière entre les Etats-Unis et le Canada, au point de vue fiscal, et cela en dépit de l'opposition d'alors. Lorsque l'ex-ministre des Finances a présenté à la Chambre le tarif nouveau, l'honorable député d'Oxford-sud, qui se trouve maintenant ministre du Commerce, (sir Richard Cartwright) a fait la proposition suivante:

Que les impôts additionnels proposés augmentent le fardeau des taxes imposées sur le peuple.

Le ministre de l'Agriculture, a déclaré alors:

Ce genre de protection, loin d'aider le cultivateur, lui fait tort. L'intention peut être bonne, mais les conséquences sont loin de l'être.

Chose à remarquer, M. l'Orateur, on a vu six députés qui font partie de la députation appuyant le gouvernement, y compris le ministre des Douanes, voter en faveur de cet amendement, dont le but était de conserver notre marché de bestiaux pour nos compatriotes qui se livraient à l'élevage. Quel a été le résultat? En 1890, on a exporté des Etats-Unis 33,000 de livres de viande. En 1896, à l'arrivée au pouvoir du gouvernement